PIERRE WAQUET

LA PERSONNALITÉ FILIALE DE L'HOMME

Essai d'anthropologie chrétienne

« Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? »
saint Paul
Première épitre aux Corinthiens

PRÉSENTATION

Pierre Waquet, intellectuel catholique

BIOGRAPHIE

Pierre Waquet est né à Versailles le 16 janvier 1915, fils de René Waquet, administrateur de l'Inscription Maritime, petit-fils de Louis Waquet, médecin à Lorient. Sa mère, Thérèse Laurent, est elle-même fille d'un médecin de Versailles.

L'adolescence à Rouen

Après un baccalauréat scientifique obtenu à 16 ans et deux années de classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques au Lycée Corneille de Rouen il est victime de ce que l'on nomme aujourd'hui un "burn out". Il s'oriente alors vers le Droit et obtient sa licence en Droit en 1937, tout en étant fortement impliqué dans le scoutisme et l'aide aux plus pauvres. Après trois années de service militaire, il est démobilisé en septembre 1940 et rejoint son père, administrateur principal de l'Inscription Maritime à Saint-Servan.

Le magistrat

En 1941, Pierre Waquet s'engage dans la carrière judiciaire comme stagiaire au Parquet de Rennes et obtient le doctorat en Droit en 1942. À partir de son premier poste de substitut à Laval en 1943, il gravit les échelons professionnels à Brest, Versailles et Rennes, d'où, avocat général à la Cour d'Appel, il est nommé directeur de l'École nationale de la magistrature en 1971. Son passage à l'ENM est bref mais riche et se termine par une démission remarquée, conséquence de son opposition à la réduction de la durée de la scolarité et à la volonté de mainmise du Ministère de la Justice sur le détail de l'organisation et des contenus des enseignements. Sa carrière se termine en 1977 à la Cour d'Appel de Paris, où il est resté trois ans avocat général à la Deuxième chambre civile. À 62 ans il va retrouver et largement exploiter sa liberté de pensée.

L'enseignant et le pédagogue

Attiré très jeune par la transmission du savoir, Pierre Waquet pratique la pédagogie active dans le cadre de son engagement dans le scoutisme, d'abord à Rouen (1933-1938) puis à Saint-Malo (1940), Rennes (1941-43), Laval (1943-45) et Brest (1949-53).

Pendant deux années (1954-56), il anime des travaux dirigés de Droit Civil à HEC, alors basée boulevard Malesherbes à Paris. Ensuite pendant près de dix ans il dispense chaque semaine des cours de Droit Constitutionnel et de Psychologie du commandement aux élèves-officiers des Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan et à ceux de l'École Navale.

En 1966, il est chef du centre Ouest pour les stagiaires du Centre National d'Études Judiciaires qui devient en 1970 l'École nationale de la magistrature (ENM).

C'est en 1971, une fois nommé directeur de l'ENM qu'il va pouvoir mettre en pratique ses principes pédagogiques lors d'une révision profonde du cursus de l'école.

Enfin, dans les premières années de sa retraite il est chargé de cours à l'Institut d'études judiciaires de Rennes, où il prépare de nombreux étudiants au concours de l'E.N.M.

L'intellectuel chrétien

La foi catholique a été au cœur de la vie de Pierre Waquet depuis son enfance. Vers ses vingt ans, l'évolution de sa bibliothèque et de sa correspondance montrent son attirance pour la vie monastique, à la Trappe ou plus vraisemblablement chez les bénédictins. Il s'engage cependant dans la vie conjugale en 1944.

À cette époque, déjà riche d'une solide culture philosophique et religieuse, son métier de magistrat le pousse à remonter aux causes de la délinquance, en particulier chez les jeunes. Sa thèse sur la "protection de l'enfance" est bien plus une recherche psychologique qu'une théorie de Droit Pénal. Désireux de faire, dans le crime, la part du Mal et celle des pulsions intimes, il poursuit son exploration du Moi et obtient en 1949 une licence en psychologie à la faculté des Lettres de Rennes, diplôme vite complété par trois certificats supérieurs de psychologie de l'enfance, de psychologie générale et de psychologie clinique. Il suit parallèlement le développement de l'existentialisme chrétien conduit par Emmanuel Mounier, ainsi que les recherches et réflexions de Pierre Teilhard de Chardin.

Malgré l'absence de publications académiques, Pierre Waquet peut être considéré comme l'un des pionniers français de la psychologie sociale appliquée. Non seulement il conçoit et pratique un enseignement innovant de psychologie du commandement, mais il tente d'éclairer son approche des dossiers criminels par l'analyse du développement psychologique et social des personnes à l'encontre desquelles, avocat général aux Assises, il va devoir prononcer un réquisitoire.

"Comprendre" est son maître-mot. Ceci ne veut pas dire approuver et encore moins absoudre. D'ailleurs Dieu seul peut pardonner. Cette attitude de compréhension et d'ouverture puisée dans l'Evangile et rationalisée par la science psychologique, lui vaudra quelque hostilité dans les milieux judiciaires conservateurs pour lesquels un coupable est un coupable et doit être condamné. Sans état d'âme, ni explication !

Mais au fil des ans, la psychologie ne contente plus sa soif de Vérité. La philosophie a perdu aussi de ses charmes. Il va donc, à partir du début de sa retraite professionnelle, se plonger dans la théologie. Et pour (re)démarrer, rien de mieux que de se replonger dans les textes. Il révise latin et grec, apprend l'hébreu et relit la Bible, l'Ancien Testament souvent en hébreu, le Nouveau dans le texte grec.

Il reprend d'abord et refond une recherche sur "La notion de Présence", incluant le thème de la présence de Dieu. Toutefois cette recherche trop personnelle et non académique sera refusée comme thèse de doctorat en psychologie. Puis il rédige une analyse originale de l'évangile selon Marc et plusieurs essais théologiques sur la charité, la liberté, la création, la filialité, encore non publiés.

À son grand regret, il n'a pas publié son ultime essai mi-professionnel mi-philosophique intitulé *Vérité de la Justice*.

Pierre Waquet décède à Rennes le 19 décembre 2008, à quelques jours de ses 94 ans, heureux « d'avoir fait ce qu'il avait à faire sur cette Terre ».

SOURCES INTELLECTUELLES ET SPIRITUELLES

Tout au long de sa vie, Pierre Waquet a poursuivi sans relâche une quête spirituelle intense. Comme on l'a vu cette recherche de Dieu et de Sa Vérité a été menée parallèlement à ses diverses activités, bénévoles et universitaires dans sa jeunesse, professionnelles pendant 40 ans. Mais c'est au cours des vingt-cinq dernières années de sa vie qu'il s'y est entièrement consacré, rédigeant progressivement les divers volets de son "corpus spirituel".

Peu de références bibliographiques viennent appuyer ou élargir l'expression de sa pensée. Il ne souhaitait pas mener à bien une recherche de type académique, mais bien faire partager le fruit de ce qu'il concevait comme une réflexion toute personnelle. Cette quasi-absence de références explicites est souvent gênante pour le lecteur, d'autant qu'aucune pensée humaine, même la plus profonde, n'est sécrétée ex nihilo.

Pour aborder les réflexions spirituelles de Pierre Waquet et en suivre les développements il convient donc de connaître ses principales sources, ses "maîtres à penser" et ceux aussi en qui il voyait des "ennemis" de la Foi. Son entourage, à qui il faisait partager son cheminement, connait bien tout ce substrat intellectuel et spirituel dont il s'est nourri. La partie de sa bibliothèque consacrée aux textes religieux, à la philosophie, à la théologie, à l'histoire de l'Église, à la patristique, mais aussi à la psychologie, à la psychanalyse, à la sociologie et à l'ensemble de ce qu'il appelait "les Sciences de l'Homme" et non pas les "Sciences Humaines" comportait des centaines de volumes, largement annotés.

Il faut avoir à l'esprit que les bases religieuses de P. Waquet datent des années 1925-30. Ses bases philosophiques se sont constituées dans les années 1930. Il a découvert les bases de la Psychologie dès les années 1940 et la Psychologie sociale au début des années 1950. Les fondements de sa pensée théologique ont été posés continûment depuis les années 1940 jusque dans les années 70.

Parmi les textes et auteurs à la base de ses réflexions, citons :

- La *Bible*, Ancien et Nouveau Testament, dans plusieurs traductions françaises, et aussi en grec, en hébreu.
- Le *Missel quotidien et vespéral* par Dom G. Lefebvre, bénédictin et le *Paroissien Romain*, *chant grégorien*.
- Les *Constitutions* du Concile Vatican II
- Ses plus grands maîtres à penser : Saint Thomas d'Aquin, sainte Thérèse d'Avila, saint Paul de Tarse, saint Augustin, saint Jean-Paul II (Cardinal Carol Wojtyla), Jacques et Raïssa Maritain, Hans Urs von Balthazar, le Père Bouyer, Romano Guardini, Paul Ricoeur, le cardinal Daniélou, Emmanuel Mounier, Aristote, Carl Jung, Albert Burloud, …
- Ses "ennemis" dans la foi catholique : Les partisans du "modernisme", les non- et anti-thomistes, les théoriciens de "la mort de Dieu", les intégristes se prévalant du catholicisme, les évangélistes, mormons, adventistes, pentecôtistes, les marxistes, l'abbé Laurentin…

PUBLICATIONS

- *La protection de l'enfance, Etude critique de législation et de sciences sociale*, Thèse pour le doctorat en droit, Prix médico-social de Bretagne 1942, Dalloz, Paris, 1943, 358 p.
- « La caractérologie et son utilisation dans l'éducation et la rééducation », *Revue de l'Éducation Surveillée*, N°8, 1948, 19 p.
- « Essai d'analyse du phénomène de délinquance juvénile », *Rééducation*, N° 11 janvier 1949, p. 3-12 ; N°12, février 1949, p. 3-16.
- *L'homme moderne et le sens de la Loi, Discours de l'audience solennelle de rentrée, Cour d'Appel de Rennes*, Imprimerie Les Nouvelles, Rennes, septembre 1958, 29 p.
- *Psychologie de la vie sociale, éléments de statistiques*, Cours enseigné à l'École spéciale militaire et l'École Militaire Inter-Armes, Imprimerie ESM-EMIA, 1960, 37 p.
- *Introduction aux Sciences Humaines*, Résumé des conférences prononcées à l'École spéciale militaire et l'École Militaire Inter-Armes, Imprimerie ESM-EMIA, 1960, 56 p.
- *Sciences de l'homme et commandement*, Cours enseigné à l'École spéciale militaire et l'École Militaire Inter-Armes, Imprimerie ESM-EMIA, 1962, 116 p.
- *La psychologie sociale*, polycopié du cours professé au Centre National d'Etudes Judiciaires, 1963, 117 p.

ESSAIS ET TRAVAUX NON PUBLIÉS

- *Phénoménologie de l'homme pêcheur*, Conférence, Rennes, novembre 1964, 25 p.
- *Réflexion sur la connaissance et la compréhension d'autrui*, 1972, 15 p.
- *Chaque homme est une réalité, essai d'anthropologie de la personne*, 1984, 160 p.
- *Selon Marc, regarder l'Évangile*, 1992, 70 p.
- *Création, présence et liberté*, 1994, 72 p.
- *La personnalité filiale de l'Homme, essai d'anthropologie chrétienne*, 2000, 36 p.
- *Réflexions sur l'agapé*, 2003, 25 p.
- *Vérité de la Justice*, 2005, 260 p.

Sans toucher à une seule idée ni à un seul développement, j'ai voulu rendre ces travaux non publiés plus lisibles en allégeant certaines formulations ou enchaînements et en opérant une remise en page complète selon les conventions éditoriales actuelles. J'ai créé des titres et intertitres donnant rythme et respiration à des textes souvent très denses, ce qui m'a amené à recomposer certains paragraphes souvent rédigés au fil de la pensée. Autant que possible j'ai recherché et indiqué les références soit de citations soit de sources de la pensée de Pierre Waquet. Ces références et d'autres remarques explicatives sont placées en notes avec mention (NdE). Chaque texte est désormais pourvu d'une table des matières et éventuellement d'un index.

Dominique Waquet
Janvier 2020

INTRODUCTION

Serait-il incongru de parler de personnalité filiale en cette fin du XXème siècle ?

Les modes intellectuelles et les mentalités n'ont guère été, depuis quelques dizaines d'années, et surtout depuis 1968, porteuses de références aux héritages paternels. Et trop souvent, lorsque cela se produit, ce n'est pas toujours à partir de ce que ces héritages ont de meilleur que se sont forgées des attitudes outrancières ou des affirmations souvent combatives. Il semble cependant que se manifeste actuellement le besoin de revenir à d'anciennes réflexions sur une meilleure connaissance de l'homme, comme l'était par exemple ce passage des "Pensées" :

Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous même. Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, nature imbécile ; apprenez que l'homme passe infiniment l'homme ; et entendez de votre Maître votre condition véritable que vous ignorez [1].

Une anthropologie chrétienne ne peut ainsi se contenter de l'apport des sciences expérimentales, biologie, psychologie et sociologie, bien qu'elle doive nécessairement en faire usage. Elle doit aussi convoquer la philosophie et la théologie.

La pensée contemporaine se complait trop souvent dans l'horizontalité [2]. Du coup elle occulte les filiations humaines et divines parce qu'elles paraissent

---

[1] Pascal, *Pensées*, Section III, § 434, Ed. Brunschvicg, souligné par l'auteur.

[2] Allusion vraisemblable à la primauté que, selon l'auteur, l'anthropologie structurale de C. Lévi-Strauss et ses disciples accorde - ou accorderait - au "synchronisme" de préférence au "diachronisme" (NdE).

porteuses de conséquences jugées encombrantes voire redoutables.

Et pourtant !

D'où venons-nous ?

Si nous ne sommes pas fils, de bien des manières d'ailleurs, sommes-nous encore quelque chose ?

Notre personnalité n'est-elle pas nécessairement filiale ?

Et qu'est-ce que cela signifie ?

C'est une réponse à ces questions qui est recherchée ici, tant dans l'étude des filiations humaines que dans la recherche des filiations divines.

Chapitre I

FILIATIONS HUMAINES

Notre univers personnel, petit ou grand, est naturellement relationnel. Chacun d'entre nous est relié à d'autres humains de façon plus ou moins étroite.

Certaines de ces relations résultent, bien sûr, de choix libres, comme pour les conjoints, les amis. D'autres sont plus ou moins imposées par les circonstances, comme pour les collègues de travail, les supérieurs ou les subordonnés par exemple.

Cependant il est des relations qui paraissent tout à fait inévitables et essentielles et tendent ainsi à donner leur sens à la vie en société. Elles sont alors l'objet de préférences plus ou moins idéologiques et, par conséquent, plus ou moins conflictuelles. C'est tout particulièrement le cas du lien fraternel et du lien paternel. Il est bien évident que ces liens ne se mesurent pas dans le cadre des structures souvent complexes des situations juridiques.

I.- Les concepts de la filiation

1. Paternité, fraternité. Sens commun et sens élargi

Les héritages paternels reconnus se confondent ici aisément avec les puissances profondes qu'ils recouvrent. Ainsi la paternité tend vers la *patria*, richesse indiscutable, fécondité et même lieu sacré, mais aussi possibilité de limitations, d'étroitesses, voire de conservatismes plus ou moins tyranniques.

La fraternité, surtout idéologique, est, à l'encontre de la paternité, vécue souvent comme une libération. Mais un certain horizontalisme des relations humaines y fait parfois suspecter le refuge réconfortant des "meurtriers du père". Ce n'est pas un hasard si "le frère" se manifeste particulièrement dans les périodes de rejet des traditions et des structures anciennes. Cependant la fraternité vécue a, elle aussi, ses difficultés, ses conflits. Elle peut se diluer rapidement au delà de limites vite atteintes. Toute fraternité d'ailleurs n'a de sens que dans une paternité commune à laquelle elle renvoie, plus ou moins

lointaine dans le temps et par là même de moins en moins significative.

Et pourtant si paternité et fraternité, ces propriétés relationnelles naturelles de l'humanité, sont bien en effet spécifiques, et donc inévitables au niveau de l'espèce, tel homme, telle femme peuvent en fait vivre leur réalité humaine sans être père ou mère, frère ou sœur, au sens courant de ces mots, pratiquement limité au domaine de la famille biologique ou adoptive. Il faut vraiment un contexte assez exceptionnel, religieux notamment, pour que l'usage s'en étende, que ce soit au *Révérend Père*, à la *Révérende Mère* des ordres monastiques, aux *Frères défunts* de la liturgie catholique ou aux *Frères humains* de Villon, aussi bien qu'aux *Petites Sœurs des Pauvres*. On n'aborde pas un inconnu en lui disant : « mon frère ! » [3]

Par contre, tout être humain est engendré, tout être humain est fils ou fille d'un père et d'une mère. La hantise du robot humanoïde reste ici une hantise. Rien ne permet de penser qu'il ne soit jamais possible de fabriquer un être humain en dehors de la transmission de la vie par des cellules vivantes munies de leur irremplaçable équipement génétique.

Toutefois la famille biologique ne doit pas être tenue comme ayant le privilège de la filiation. L'humanisation sociale et culturelle, qui donne aux potentialités inscrites dans l'individu biologique leurs formes de réalisation doit, elle aussi, être considérée comme une filiation. C'est particulièrement le cas de l'adoption et c'est aussi l'autre aspect de la famille naturelle, milieu nutritif et éducateur. C'est encore le cas de tous les milieux qui concourent au développement individuel et qui ont eux-mêmes hérité d'un véritable potentiel d'humanité en croissance continue. Culture et civilisation aussi sont aussi créatrices de filiations.

[3] Pour des raisons de distance culturelle, P. Waquet ignorait l'usage, pourtant fort répandu, du "Hé, mon frère !", "Ho, Brother !", comme signal de reconnaissance et d'appartenance ethnique, sociale et/ou religieuse, réelle ou supposée (NdE).

2. Chaque personne est le fruit unique de nombreuses filiations

Ainsi chaque personne humaine est le point d'aboutissement de plusieurs filiations : les deux filiations biologiques, paternelle et maternelle, elles-mêmes héritées, et les filiations socioculturelles multiples, à commencer par celles de la famille et des autres milieux éducatifs. Il y a ainsi, dans chaque être humain, une propriété relationnelle inévitable. Elle manifeste ce fait essentiel d'être le point d'arrivée, l'aboutissement nécessaire de ces filiations.

Plus nécessaire et plus inévitable que la paternité ou la fraternité, propriétés qui traduisent l'éventualité d'être père ou mère, ou frère ou sœur, apparaît ainsi en chacun de nous cette réalité filiale qu'il est légitime, même si le mot surprend, d'appeler la filialité, propriété essentielle de l'homme, accessoirement différenciée par la sexualité.

Nous vivons ainsi une condition filiale qui est essentielle, car sans elle nous ne serions pas, et qui est unique parce que notre personnalité est une. Mais elle est le point d'arrivée des filiations diverses par lesquelles nous existons comme réalité vivante et recevons l'essentiel de ce qui nous fait personne humaine : patrimoine génétique et "information" socioculturelle, tout cela est héritage.

On saisit mieux alors l'unité relationnelle de l'homme :

- filialité d'abord, qui reçoit l'humanité, ce qui nous fait homme [4],
- paternité, qui la reproduit dans un autre être (normalement mais pas nécessairement), et assure ainsi la continuité de l'espèce dans le temps,
- fraternité, enfin, qui relie entre eux des éléments du corps social et assure ainsi, si l'on peut dire, la continuité dans l'espace.

Il faudrait y ajouter une qualité moins bien définie que l'on peut appeler l'altérité et qui sert de point d'appui aux autres relations humaines de notre ensemble relationnel. Mais la base absolue reste cette filialité dont on parle si peu que le terme utilisé pour la désigner reste insolite. Ceci, soit dit en passant, laisse entrevoir l'existence de difficultés majeures. Paternité (au sens large) et

---

[4] « Filialité, subs. fém. Caractère de ce qui est filial. *C'est le sens de la paternité divine et de la filialité humaine* (Weill, *Judaïsme*, 1931, p. 221). *La filialité est l'école du dévouement aux valeurs transcendantes* (Mounier, *Traité du caractère*, 1946, p. 103). » Centre national de ressources textuelles et lexicales, www.cnrtl.fr (NdE).

fraternité sont des mots si utilisés qu'ils arrivent parfois à s'user. Il n'en est pas de même avec filialité !

3. La filialité, définition

Qu'est donc cette filialité ? Si l'on saisit aisément sa place fondamentale dans la structure relationnelle de l'individu, il reste à déterminer ce qui la caractérise. Cela semble bien tenir en trois mots : recevoir, représenter, choisir.

a) Recevoir en héritage

- Recevoir quoi ? Nous l'avons dit : recevoir l'humanité, la qualité d'être humain, sa réalité biologique, organique, sa réalité sociale, culturelle, le tout dans une individualité à chaque fois unique.

- Recevoir comment ? Chacun reçoit cette humanité vivante, ensemble d'éléments constituant l'être même de l'individu humain, comme une double richesse prodigieusement complexe et qu'il faut bien appeler naturelle, car il n'y a pas d'homme en dehors d'elle. Chacun hérite substantiellement d'un ensemble de données, infiniment plus riche en vérité que ce que l'héritier connaît, mais dans lequel il doit effectuer des choix.

Le propre de notre héritage d'humanité est bien qu'il comprend en particulier le pouvoir de choisir, la liberté.

Mais quelle est l'objet de cet héritage, ce reçu essentiel qui se prolonge plus ou moins pendant toute la vie ? Il a pour fin la manifestation de cette humanité ainsi reçue.

b) Représenter une nouvelle réalisation de l'espèce humaine

La filialité permet que chaque homme, chaque femme, *représente* le genre humain et non pas le *reproduise*. Nous ne pouvons pas utiliser ici le terme « reproduire » dont le sens est lié à la notion de perpétuation de l'espèce.

Nous dirons donc que la filialité permet de "représenter" l'humanité en chacun d'entre nous, c'est-à-dire de présenter un nouveau spécimen de l'espèce humaine, mais le présenter à partir de ce qui a été reçu, non pas tel que, comme

un objet prêté que l'on restitue, une image à l'identique ou une photocopie, mais comme une nouvelle réalisation, un exemplaire à la fois identique et original, bien que non originel, susceptible de progrès.

Cette notion pourrait même s'écrire "re-présenter", pour faire sentir à quel point cet aspect essentiel de la filialité est à la fois dépendance de ce qui a été reçu et manifestation d'une personnalité authentique.

Il faut souligner que la filialité est, comme toute qualité essentielle, une réalité de l'être. C'est une aptitude naturelle à acquérir d'abord, à représenter ensuite de façon originale. En ce sens l'individu est nécessairement filial. C'est par cela même qu'il est. Mais la filialité est aussi une réalisation. Elle est l'aptitude manifestée, inscrite dans ses acquis innés et culturels, exprimée dans ses comportements, s'enrichissant et se consolidant avec le temps.

c) Choisir en liberté

C'est bien là quelque chose de spécifiquement humain.

Certes lorsque l'on envisage les autres espèces animales, surtout les plus évoluées, des structures relationnelles s'y manifestent également. Paternité et maternité y apparaissent plus ou moins caractérisées, filialité aussi par conséquent, mais pas au même niveau que chez l'homme. Car il s'agit alors de comportements instinctifs, c'est à dire de réalisations programmées, avec un haut niveau statistique d'efficacité dans les conditions propres à l'espèce considérée, notamment sa liberté d'agir et de se réaliser dans son milieu naturel.

La filialité humaine est toute différente. Elle comporte en elle un don essentiel, la liberté de choix liée à l'usage de la raison responsable. Sa fonction est d'assumer l'héritage, tant génétique que socio-culturel, et d'en diriger la représentation dans l'unité réalisée de la personne. Ces possibilités d'adaptation et d'utilisation des milieux de vie la différencient radicalement de l'animalité, même la plus évoluée.

S'adapter nécessite du temps, un temps pendant lequel dominera d'abord la réceptivité filiale, pendant lequel l'individu humain développera

progressivement son héritage génétique dans les formes de toute nature fournies par les milieux de vie dont il dépend. Puis peu à peu cette filialité purement réceptrice diminuera en importance, mais sans pourtant jamais cesser. Parallèlement émergera la filialité représentative dont l'autonomie personnelle se développera de plus en plus certes, mais à partir de ce reçu irrécusable, de cet héritage que chacun doit apprendre à utiliser et qu'il ne peut renier, car il lui " colle à la peau ".

II. - De la filialité réceptrice à la filialité représentative

L'équilibre entre les deux aspects de la filialité, le reçu d'une part et le représentatif d'autre part est difficile à assurer. C'est pourquoi le développement dans le temps revêt une telle importance pour l'héritier de la filialité.

1. L'idéal d'une évolution maîtrisée

L'héritier de la filialité doit en effet passer d'un état surtout réceptif, mais pas passif, étroitement lié aux structures et aux contenus culturels du milieu de vie, à un état dominé par la pleine réalisation humaine d'une personne raisonnable et responsable. D'une phase essentiellement nutritive au sens le plus large du terme, il lui faut parvenir à un stade où il devient capable de mettre son individualité génétique et ses acquis socio-culturels au service d'actions, certes variables en valeur et en efficacité, essentiellement intégrées à une vie sociale.

Cette évolution, tout en étant relativement programmée dans ses échéances, n'est pas plus instinctive que ne l'est l'ensemble du comportement humain. Au contraire, l'intervention croissante des libertés dans le développement individuel se traduit inévitablement par des prises de position, des choix de valeurs, des options qui peuvent aller d'un subjectivisme égocentrique, à une ouverture très objective et valorisant le monde extérieur comme réalité.

Le point de départ est donc bien cette filialité foncièrement réceptive, situation relationnelle qui convient le mieux aux besoins premiers de l'être humain depuis ceux de l'organisme en plein développement jusqu'aux exigences

premières de l'être spirituel. Parmi celles-ci on peut noter l'acquisition des références identitaires, l'épanouissement des valeurs affectives et les premières bases du sens de l'existence.

Cette prédominance du recevoir, nécessaire au début de l'existence, ne doit pas cependant se transformer en obstacle. Si l'évolution normale de la filialité ne se produit pas, le risque est grand de voir se maintenir, sous des formes plus ou moins bien caractérisées, une filialité captative et égocentrique qui peut se manifester aussi bien dans le cadre familial (jalousies, égoïsme familial ...) que dans des dimensions sociales plus larges, telle par exemple que la démission sociale en faveur d'un État providence, dont le déconditionnement politico-économique post-soviétique montre les tragiques conséquences.

2. Nier la filialité risque de bloquer l'évolution

La nécessaire évolution de la filialité risque de se voir menacée par deux conceptions négatives de la filialité, l'une qui, par excès, se tourne contre l'individu lui-même, l'autre, qui, par défaut, détruit la situation filiale elle-même.

a) La filialité écrasante mène au desséchement

Le blocage de l'évolution peut d'abord provenir de la conception mutilante d'une filialité repliée négativement sur elle-même, à cause le plus souvent de l'immobilisme du milieu de vie. L'individu se place alors dans une situation d'échec qui peut devenir étouffante. Le milieu de vie devient un cocon desséchant. Celui qui vit dans cette situation peut y trouver une valeur de refuge et se complaire dans un traditionalisme figé, image appauvrie de la filialité humaine véritable.

La re-présentation n'est plus alors que répétition désaccordée.

Combien de milieux, familiaux mais aussi sociaux, favorisent, plus ou moins inconsciemment, ce blocage aux effets néfastes ?

b) La négation de la filialité conduit à l'anarchie

Le risque opposé, parfois vécu en même temps que le précédent dans une alternative dialectique, pousse au rejet des filiations. Le négativisme, au lieu de se retourner contre l'individu lui-même se porte sur la filialité, la sienne d'abord, mais aussi presque inévitablement la condition filiale en général, vécue et pensée comme entrave, appauvrissement ou même humiliation. Dérision, haines (« Familles, je vous hais ... » [5]), refus d'autorité, tout cela équivaut à la recherche d'une rupture avec la source, d'un refus du "recevoir", qui ne peut guère s'exprimer autrement que dans la recherche concrète d'un refus du "représenter", au nom d'une liberté qui se veut sans racines.

L'anarchisme apparaît ici comme l'attitude extrême que suggère l'étymologie de la racine grecque *arkhè*, dont le sens est à la fois "pouvoir" et "origine". L'anarchiste récuse le pouvoir mais il refuse aussi la dépendance de toute origine, en même temps d'ailleurs qu'il tend souvent à imposer le thème idyllique d'une fraternité heureuse, dégagée de toute pesanteur héréditaire !

La personnalisation libératrice est alors profondément compromise. La liberté n'est pas en effet une valeur en soi. Elle n'est aucunement une anarchie. Elle est au contraire pouvoir de choix en référence à des valeurs.

Certes on peut contester les valeurs transmises par un héritage social forcément limité, mais à la condition de les remplacer par d'autres, dont il serait souhaitable de s'assurer d'abord qu'elles sont réalisables et meilleures. La vraie filialité n'est héritage de liberté que parce que la liberté n'est pas l'anarchie. Celle-ci ne fait en réalité que perdre le contrôle des forces reçues et des influences de toutes provenances qui s'exercent sur l'individu. Elle ne libère pas, elle asservit.

3. Le difficile passage du reçu à l'assumé pour devenir soi-même

Sans aller jusqu'à cet extrême qu'est l'anarchie, il faut bien reconnaître

[5] À l'appui de son analyse P. Waquet aurait pu souligner que cette célèbre phrase de Gide marque précisément la rébellion extrême de ceux qui se sentent étouffés par une famille écrasante, « enfermés, porte-closes » (NdE).

l'existence du difficile passage entre la domination du reçu, de l'héritage, et l'affirmation de la personne, inévitablement tentée par la revendication de son autonomie totale. Trouver l'équilibre entre les deux, à la fois assumer l'héritage des filiations et devenir vraiment soi-même, c'est peut-être, ainsi que l'écrivait C. G. Jung [6], la tâche humaine la plus difficile à mener à bien. La condition filiale est inéluctable, la renier ne mène nulle part. La révolte n'est pas indépendante et la personnalisation n'est pas d'abord révolte mais accomplissement.

Une question peut toutefois être posée à ce stade de l'évolution de l'individu, à ce moment où il achève cette période à dominance acquisitive pour s'engager avec plus ou moins de succès dans la relative autonomie de la réalisation personnelle : faut-il encore, à partir de ce moment, parler de filialité autrement que comme du lieu d'une mémoire, plus ou moins conservée, plus ou moins évoquée, plus ou moins revendiquée ?

Constatons d'abord que beaucoup d'hommes, et non des moindres, revendiquent leurs filiations comme des richesses personnelles vivantes, qu'ils ont le souci d'honorer et tout autant de transmettre, au moins dans ce qui en est transmissible. Les fidélités familiales, professionnelles, éducatives, culturelles, constituent certainement des valeurs sociales légitimes et positives. Mais on peut objecter que nombreux sont aussi ceux qui n'en font rien, sans même parler des contestataires évoqués plus haut. Il existe bien des gens dont on a pu dire qu'ils étaient les fils de leurs œuvres, métaphore à laquelle on donne souvent un sens plus réel qu'elle ne le comporte.

En réalité la réponse ne se situe pas dans cette perspective. Il faut d'abord observer qu'aucun homme ne cesse de recevoir de son milieu des informations que l'on peut qualifier de nutritives (Ruyer). Ces informations lui sont nécessaires pour conserver l'efficience de sa personnalité et lui permettre de se maintenir dans un milieu social en évolution. Il s'agit bien là de filialité socioculturelle, qui peut être plus ou moins active mais qui n'est pas niable. La filialité comme aptitude reste une propriété essentielle de l'être.

Il faut surtout reconnaître que tout ce qu'utilise le moi personnel, si réellement libre et responsable qu'il puisse arriver à être, tout cela, à commencer

[6] Selon le thème développé par Carl Jung dans la conclusion de *Ma Vie, Souvenirs rêves et pensées*, Paris, Gallimard, 1991, Coll. Folio.

par sa liberté, est héritage. À chacun d'entre nous peut être dit : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » [7]

Nous ne pensons que dans un langage reçu. Nous n'agissons que dans des formes reçues qui doivent, pour être efficaces, être comprises par nos partenaires sociaux. Notre liberté elle même, comme pouvoir, est reçue. C'est bien le second aspect de la filialité, la filialité acquise.

Ceci ne nous empêche aucunement d'être nous-mêmes. D'abord parce que la multiplicité quasiment infinie des réalisations humaines individuelles possibles donne à chacun une indéniable originalité ; ensuite parce que l'exercice de sa liberté est vraiment personnel. Notre héritage est à certains égards une limitation, et il vaut probablement mieux pour nous qu'il en soit ainsi. Mais d'un autre point de vue il est déjà tellement riche que nous ne pouvons guère espérer en épuiser tout le possible qu'il contenait.

III.- Filialité et liberté

Ce qui est en cause ici est l'inévitable rapport entre filialité et liberté. L'humanité a toujours été sourdement confrontée à cette idée que la liberté passe par le reniement filial. Chaque génération humaine ne peut s'empêcher de se dire : « Et si par hasard il était vrai que l'on ne puisse être libre qu'en soi, au fond de soi-même ? On pourrait donc aussi l'être par soi, c'est à dire être le père de sa propre liberté. »

Mais ceci est faux. Toute liberté humaine est héritage. Et c'est pour cela peut-être que la filialité est une notion difficile à admettre, alors que la paternité entretient avec la liberté un rapport facilement protecteur et la fraternité une complaisance idéologique certaine, quoique impure.

Il n'est pas inutile de regarder de plus près ce problème car il n'y a pas qu'une liberté.

1. Trois niveaux de liberté

Je crois intéressant de bien séparer ici les niveaux du comportement

[7] *Première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens* (IV, 7).

humain pour mieux comprendre ce rapport filialité-liberté.

1° Ce que nous observons d'abord dans le comportement ce sont ses modes apparents de réalisation.

2° Mais ceux-ci, quand ils ne sont pas plus ou moins automatisés par l'habitude et l'influence des pressions sociales, relèvent de décisions volontaires personnelles dont la signification réelle n'est pas toujours directement saisissable. Le même comportement visible peut être le résultat de décisions très différentes dans la signification qu'elles ont pour leur auteur. Un service rendu, par exemple, mode de comportement apparent, peut traduire une volonté réelle de rendre service, mais aussi être le fruit d'un calcul intéressé, ou encore le résultat d'une crainte.

3° Nous voyons enfin que la décision prise résulte elle-même d'une lecture de la situation. Cette lecture suppose une bonne information et une juste compréhension. Elle requiert, en fin de compte, un système de valeurs interprétatives et directives auquel il soit possible de se référer.

À chacun de ces trois niveaux le sujet est normalement libre, au sens radical du mot, c'est à dire qu'il dispose de son libre arbitre pour comprendre, décider et agir. Cette liberté est cependant limitée dans son exercice, d'une part par les pressions extérieures que le sujet subit et connait plus ou moins bien, d'autre part par ses propres pesanteurs. Au niveau du comportement apparent il s'agit surtout de liberté d'action, plus ou moins entravée par les contraintes extérieures. C'est là semble-t-il que le débat filialité-liberté est le plus aigu, parce que le plus apparent. Ce n'est peut-être pas là pourtant qu'il est le plus essentiel, sauf lorsqu'il atteint des situations extrêmes.

La connaissance des réalités et de leurs servitudes peut en effet entrer en ligne de compte lors des délibérations en vue des choix à faire. Selon les valeurs que l'individu mettra en jeu, en fonction des buts poursuivis, il pourra faire face dans une certaine mesure aux obstacles prévisibles et défendre sa liberté. Cette décision résultera d'une délibération basée sur la lecture de la situation et l'estimation qu'il en fait dans son système de valeurs, même si ce n'est pas toujours conscient.

Ici encore sa démarche peut être entravée, et cela beaucoup plus

profondément, sans même qu'il le sache. Il est ici vraiment en effet au cœur de lui-même et de sa personnalité filiale. C'est là que l'obscurité peut être la plus grande et que la liberté risque d'être le plus réellement atteinte dans ses choix.

2. Le besoin de vérité

C'est donc de vérité que l'homme a le plus besoin à ce niveau et elle n'est pas nécessairement présente dans son héritage ou dans ce qu'il en fait.

Quelle vérité ? Non pas tellement la vérité matérielle, celle des événements, qui relève d'une simple recherche objective, inévitablement limitée d'ailleurs dans ses résultats. Mais beaucoup plus la vérité sur le monde où il agit, sur ses forces et ses faiblesses, la vérité sur sa propre situation, la vérité sur lui-même enfin, sur ses possibilités certes mais aussi et surtout sur ses motifs et ses adhésions profondes.

La filialité est le lieu même de ce jugement parce qu'il est le lieu des références.

C'est bien au cœur même de l'homme que se trouve enraciné ce débat, trop souvent occulté mais lourd de conséquences entre filialité et liberté, préfiguration en quelque sorte du débat sur le conflit entre la grâce et la liberté naturelle de l'homme. Ce débat, essentiel pour la personne humaine, reste toujours présent d'une façon ou d'une autre dans l'univers religieux. Il serait en effet illusoire de contester valablement cette filialité qui trouve en elle son épanouissement.

Chaque individu est ainsi implanté dans la famille humaine. Il en vit nécessairement dans l'originalité structurelle de son héritage. Toute tentative de désaffiliation risque d'être nuisible dès qu'elle touche à l'essentiel. Il ne s'agit pas, bien sûr, de tout garder ni de tout représenter. Chacun doit vivre sa propre réalité. La nouveauté n'en doit pas être destructrice mais mobilisatrice. Aucune filialité n'est totalement négative. Il est essentiel à la liberté en action de l'assumer pour en faire émerger une personnalité authentique.

Chapitre II

FILIATIONS DIVINES

I.- Filiation divine de nature : Jésus, Fils de Dieu

La question de savoir s'il existe en Dieu une filialité, ce qui suppose une personne ayant une relation filiale avec une autre personne, n'est pas de celles que nous puissions aborder en dehors d'une révélation de Dieu lui-même.

Notre raison nous permet en effet, si elle est utilisée à bon escient, de remonter par une réflexion métaphysique jusqu'à l'existence de Dieu, jusqu'à la reconnaissance de sa réalité, grâce à la contemplation de son œuvre créatrice. Nous pouvons ainsi reconnaître en lui les qualités essentielles qui se manifestent de cette façon.

Au delà, c'est la ténèbre divine de la transcendance, le mystère que ne peut résoudre notre intelligence raisonnante, adaptée à notre monde sensible. Au-delà apparaît le risque inévitable d'une vision anthropocentrique dépréciant l'insondable profondeur de Dieu.

1. Le Fils distinct du Père, selon la Révélation

Nous sommes ici d'emblée dans le cadre de la Révélation, dans le cadre des vérités de foi, telles qu'elles ont été reçues dans le Christianisme et dont l'essentiel est la double affirmation :

- Dieu, l'Unique, le Créateur, est en même temps Père, Fils et Esprit.
- Le Fils s'est incarné dans la personnalité humaine de Jésus de Nazareth pour le salut des hommes.

Essayons de réfléchir sur cette filiation divine telle que la Tradition et l'Écriture nous l'ont révélée.

a) La filialité divine a-t-elle un sens ?

Si nous tentons de comparer la filiation divine à une filiation humaine, démarche anthropocentrique spontanée, nous sommes dans l'impasse. Pas de filiation organique, Dieu étant un pur esprit. Pas d'individualisation génétique et

culturelle, le Fils est immédiatement comme le Père, esprit absolu, non limité. Par là même il est, si l'on peut dire, la totalité de la filiation divine puisque rien ne limite en lui la transmission de la nature divine, indivisible et une. Identique au Père, il est comme lui incréé et un. La filialité divine apparait ainsi comme unique, totale, immuable, foncièrement différente donc, à première vue, de la filialité humaine.

Que reste-t-il alors de la notion de filialité, telle que nous l'avons analysée, qui permette de l'utiliser pour appeler Fils la seconde personne de la Trinité ?

Soulignons d'abord qu'il ne peut évidemment s'agir que d'analogie dans l'emploi des termes. Cependant même avec cette limitation de la portée des mots humains pour désigner les réalités divines, nous pouvons reconnaître ici les deux données essentielles de cette filialité divine. Elle est :

- génération et non pas création, le Fils naît du Père et en reçoit tout,
- identité de nature représentée, le Fils de Dieu est Dieu et agit en Dieu.

Il faut bien sûr entendre ici le mot "génération" dans un sens beaucoup plus profond que le sens biologique auquel nous sommes habitués et sur lequel bute par exemple le Coran, coupant ainsi profondément l'Islam de l'essentiel de la foi chrétienne. L'essentiel de la notion de génération traduit le fait d'une transmission totale et profonde de ce qui fait l'essence même de la personne du Père à celle du Fils, s'opposant ainsi à celles de création et a fortiori de fabrication, qui restent externes à la personne.

On retrouve donc bien ainsi l'essentiel de toute filialité : réception de nature et représentation. Dans la génération humaine la filialité est nourrie, si l'on peut dire, par plusieurs filiations humaines. Dans la génération divine, il n'y a qu'une filiation, totale, immuable et définitive parce qu'intemporelle, entre le Père absolu qui transmet tout de lui-même, sauf sa paternité, et le Fils absolu, identique en tout au Père, sauf dans sa filialité. Il est aussi admirable d'être Fils que d'être Père.

Les théologiens ont bien entendu tenté d'exprimer ce mystère d'une façon qui suggère quelque chose de compréhensible pour une intelligence humaine. Ainsi saint Augustin, cherchant l'image de la Trinité dans l'âme humaine, a-t-il été amené à identifier le Fils au Verbe intérieur divin, c'est à dire à cette

expression même de la Pensée du Père qui se dit en lui: « Le Verbe de Dieu le Père est son Fils unique, en toutes choses semblable et égal au Père […] Il est absolument ce qu'est le Père sauf le Père […] C'est comme en se disant que le Père engendre le Verbe égal à lui en toutes choses. » [8]

b) Reconnaître la filialité divine de Jésus relève de la foi

L'analyse théologique, si précieuse pour éclairer l'intelligence, ne remplace cependant pas la démarche vivante de la foi. Elle ne suffit pas (et n'est même pas indispensable) pour celui qui cherche Dieu, C'est la manifestation des vérités de foi dans des réalités humaines qui nous les rend accessibles. La révélation sur la filialité divine se trouve en Jésus Christ, c'est en lui seul que nous pouvons la connaître.

Il y a d'ailleurs là un obstacle préalable, tellement l'acceptation de toute filialité est source de difficultés pour nous. Il y a toujours eu des croyants pour refuser toute réalité à une filiation divine. L'Islam y a vu une atteinte au monothéisme. Bien des hérésies ont reculé en fin de compte tout autant devant la notion même de filialité divine que devant le mystère de l'incarnation. Plus de quinze siècles après les définitions décisives du Concile de Chalcédoine [9] , il ne manque pas de théologiens, sans parler des simples fidèles pour reculer encore devant la filialité divine de Jésus.

2. Jésus, Fils de qui ?

Jésus n'a révélé sa filiation divine que très progressivement selon une pédagogie que l'on pourrait appeler suggestive. Toutefois il s'est désigné lui-même de façon systématique et répétée comme étant le Fils de l'Homme.

---

[8] Saint Augustin, *De Trinitate*, XV, 14-23.

[9] En l'an 451, le concile de Chalcédoine, quatrième concile œcuménique, condamne le monophysisme, c'est-à-dire l'unicité divine de la nature de Jésus, et adopte le concept de l'union hypostatique, c'est-à-dire l'existence en Jésus Christ de deux natures mais d'une seule personne. Cf. P. Pierrard, *Histoire de l'Église Catholique*, Paris, Desclée, 1977, p. 60 (NdE).

a) Jésus, Fils de l'Homme

Sans entrer ici dans le détail et l'analyse des textes, il faut bien reconnaître que ce n'était pas simplement pour dire qu'il était un homme, ce dont aucun de ses compatriotes ne doutait. L'emploi de la métaphore "fils d'homme" désigne tout simplement un homme, un fils d'Adam. Tous les commentateurs ont vu dans cette formule le rappel de la vision apocalyptique[10] de Daniel (Dn VII, 9 et s.), annonçant la venue sur les nuées du ciel d'une figure de fils d'homme recevant domination éternelle, figure eschatologique que l'on retrouve dans des apocryphes tels que I Hénoch et IV Esdras.

Jésus lui-même s'y est référé dans le discours eschatologique des synoptiques (Mt XVII, 64 et similaires) en annonçant sa venue sur les nuées du ciel à la fin des temps. Mais il nous a donné une indication beaucoup plus précise dans un discours rapporté par saint Jean (Jn V, 19 et s.) : « L'heure vient où les morts entendront la voix du Fils de Dieu. Et ceux qui l'auront entendue vivront. Car comme le Père a en soi la vie, il a donné au Fils d'avoir la vie en soi ; et il lui a donné le pouvoir de juger parce qu'il est Fils d'homme. » Ce texte éclaire profondément notre recherche. Si l'on traduit plus exactement le grec *krisis poiein* par *faire le tri, la séparation*, plutôt que par l'expression plus vague *juger*, on comprend que Jésus, en tant que Fils d'homme, est lui-même le critère, le Fils de l'homme modèle par rapport auquel se fait le tri, la séparation entre ceux « qui iront à la vie et ceux qui iront à la mort. » (Jn V, 29).

Ainsi Jésus apparait comme le Fils par excellence, dont la filialité est l'exemplaire de toute filialité, celui auquel les fils d'Adam doivent se conformer. S'il prend ce nom de Fils de l'homme, c'est parce qu'il a vécu la condition humaine dans ce qu'elle a de plus essentiel, sa filialité. Il a été donné aux hommes pour cela :

"Un enfant nous est né, un Fils nous est donné,
"L'empire a été posé sur ses épaules." (Is IX, 5)

Jésus a été cet enfant né de la Vierge Marie dont il a reçu la totalité humaine héréditaire, et qui reste présente auprès de lui jusqu'à sa mort, et fils d'Israël dans une filiation sociale, dont Joseph a été le représentant modèle

[10] Apocalyptique au sens originel de "révélation". Voir X. Léon-Dufour, *Dictionnaire du Nouveau Testament*, Paris, Seuil, Coll. Livre de vie, N°131.

pendant ses années d'enfance.

Notre filiation humaine apparait ainsi comme une inestimable richesse quand il nous dit « Je suis le Fils de l'Homme. » Par lui elle prend toute son ampleur et toute sa dignité.

b) Jésus, Fils de Dieu

Mais Jésus n'est pas seulement le Fils de l'homme, il est le Fils de Dieu. Il ne l'est pas par métaphore, mais dans l'authenticité littérale absolue, affirmée progressivement par lui au fur et à mesure de l'ouverture des disciples à mieux recevoir cette révélation absolument inouïe pour eux et tellement intolérable pour ceux qui ne veulent pas y croire, tellement blasphématoire, qu'elle le condamne à mort.

Penchons-nous donc sur cette filialité divine essentielle de Jésus pour essayer d'en reconnaître les éléments caractéristiques. Il n'est pas difficile de citer des textes des évangiles permettant de retrouver le schéma essentiel de la filialité : réception par engendrement, représentation personnelle et authentique.

Jésus se présente bien comme celui qui tient tout de son Père : « Tout m'a été transmis par mon Père » (Lc X, 24) ; « Le Père "aime" (αγατα) le Fils et il a tout remis dans sa main » (Jn III. 35) ; « Le Fils ne peut rien faire de lui-même s'il ne le voit faire au Père » (Jn V, 19 et s.). Il souligne en même temps que sa mission, sa vie, c'est de faire ce que son Père veut : « Je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jn VI, 38) ; « Ce que fait le Père, le Fils le fait pareillement » (Jn VI, 19 et s.). Et le résultat de cette représentation filiale essentielle, c'est que celui qui voit le Fils voit le Père (Jn XIV, 9).

Plus on examine ces textes et d'autres encore tout aussi expressifs, plus on s'aperçoit du caractère unique de la filialité de Jésus : c'est une filialité totale : « Le Père et moi ne sommes qu'un. » (Jn X, 30).

La filialité humaine est toujours partielle. Le fils d'homme présente un comportement d'homme, mais ce comportement est individualisé par un capital génétique dont l'origine immédiate est double et par une information

socioculturelle qui présente toujours une réelle complexité en raison de la multiplicité des transmetteurs. Il est donc à chaque fois original, ce qui ne veut pas dire originel. Ce qu'il est, il ne le tient pas de lui, c'est le premier des éléments essentiels de la filialité. Mais ce qu'il est présente en lui une réalisation, représentative certes, mais aussi originale parce qu'il est une personne libre et responsable de son comportement et non pas une simple représentation ou une transparence. De plus sa filialité évolue avec le temps.

La filialité de Jésus au contraire est intemporelle. Unicité, unité, immutabilité, telles sont les caractéristiques propres de son identité filiale. Pleinement libre d'ailleurs, mais par là même d'autant plus identique, si l'on peut dire, puisque le Père est le Bien absolu et que l'objet même de la liberté c'est le Bien. Un seul Fils donc qui est le Père tout entier, sauf la personne du Père, de toute éternité et pour toute éternité.

Or Jésus possède en lui les deux filialités. Il est fils d'homme, né d'une femme, élevé dans un milieu humain bien défini, individu exceptionnel certainement, mais dont la vérité profonde n'est pas saisissable par "la chair et le sang". Et le mystère de Jésus, c'est que cette filialité humaine, reconnue sans discussion par ses contemporains, s'harmonise admirablement avec la filialité divine qui ne peut lui ressembler que d'une façon analogique.

Jésus, nous dit saint Luc, progressait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. La filialité humaine s'exerçait dans un développement humain parfait, mais temporel, alors que sa filialité divine était totale dès sa conception, sans temporalité aucune, et qu'en plus elle était totale dans son contenu, si l'on peut ainsi s'exprimer, puisque non individualisée. Intégralement reproduisant le Père, sauf la paternité et intégralement libre cependant, mais de cette mystérieuse liberté divine que nous ne pouvons concevoir. Ici encore nous nous heurtons à la transcendance. La Filialité divine peut être approchée dans une démarche éclairée par la révélation ; elle reste inimaginable. Mais c'est bien parce que Jésus est le fils de l'homme que nous pouvons pénétrer par Lui dans la profondeur incompréhensible du Fils de Dieu.

II.- Filiation divine de grâce

« Ceux qui l'ont reçu, il leur a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son Nom, qui ne sont pas nés ni du sang ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. » (Jn I, 12).

Tout est dit dans ce texte dont la sobriété et la précision ne font que souligner l'incompréhensible plénitude. Mais pour en saisir toute la lumière, il faut aller un peu plus loin dans l'évangile de Jean et lire le dialogue entre Jésus et Nicodème. Tout ce passage constitue le plus parfait commentaire de I, 12 et contient l'essentiel de la notion de filialité divine de grâce : elle est le fruit d'une nouvelle naissance dans l'eau et dans l'Esprit, c'est à dire le baptême, qui est liée à l'élévation du Christ sur la Croix, libératrice de la mort pour ceux qui croient en Lui. Il n'y a pas de filialité divine de grâce en dehors de Jésus-Christ.

A vrai dire il n'y a qu'une filialité divine, c'est celle du Fils par excellence. L'expression de filiation adoptive, traditionnelle en théologie à la suite de saint Paul qui utilise le mot grec "uiothesia" (Rm VIII), dans la mesure où on l'interpréterait de façon anthropocentrique et en référence à nos catégories juridiques, n'est pas sans créer des risques de confusion. Dans une famille humaine en effet la filiation adoptive est en quelque sorte parallèle à celle d'éventuels frères ou sœurs engendrés par les parents adoptifs : elle ne leur doit rien et existe d'ailleurs le plus souvent en dehors d'eux. Dans le cas d'une filiation divine donnée à l'homme, l'idée d'une filiation adoptive qui serait parallèle à celle du Christ et indépendante de Lui serait un non-sens. Il faut donc, comme l'avait souligné saint Thomas d'Aquin, donner à la notion d'adoption divine un sens original. L'expression n'est d'ailleurs pas absolument indispensable. Saint Jean n'en a pas fait usage et dit simplement que nous sommes appelés « enfants de Dieu ».

Dieu, notre créateur, est aussi notre Père. Cette paternité divine apparait même comme tellement essentielle que Jésus a dit : « Vous n'avez qu'un Père, celui qui est dans les cieux. » (Mt XXIII, 9). On tente souvent de minorer le sens de cette affirmation. Il faut pourtant reconnaître que toute paternité humaine

est elle même héritage de nature et reflet de la paternité divine. Elle est transmission alors que la Paternité divine est source première. Ceci apparait nettement dans la filiation généalogique de Jésus, telle que nous la rapporte saint Luc (Lc III, 23-38) : « fils de Joseph, d'Héli, …, de Seth, d'Adam, de Dieu. »

Une première question se pose à nous : que peut être pour nous cette filiation divine et à qui nous relie-t-elle exactement ? De qui sommes-nous fils ? La réponse à cette question nous permettra d'en aborder une seconde que l'on ne peut éluder : qu'en est-il des hommes qui ont vécu avant la venue du Christ et plus largement de ceux qui ne le connaissent pas ?

Que peut bien être pour nous une filialité divine ? Et, tout d'abord quel sens peut avoir cette expression qui signifie la possibilité en nous d'une réalité reçue mais qui n'appartient pas de droit à notre nature ? La filialité signifie d'abord l'aptitude à recevoir et à re-présenter quelque chose d'essentiel et non pas de contingent ou d'accessoire : notre filialité humaine nous est essentielle. Au contraire, à première vue tout au moins, la filialité divine ne fait pas partie de notre condition naturelle. Comment peut-il se faire que nous puissions en être gratifiés ? Ce qui n'est pas dû n'est pas pour autant nécessairement impossible ; ce que nous ne pouvons obtenir naturellement, Dieu, à qui rien n'est impossible, peut nous le donner. Mais nous pouvons penser que ce n'est pas en dehors d'un plan divin qui a tout organisé pour cela.

Il est impossible de comprendre l'existence d'une filiation divine de l'homme en dehors du Christ. Certes les stoïciens ont pu dire que l'homme avait Dieu pour père [11] , mais c'est au détriment de la transcendance divine. Si nous pouvons recevoir dans notre filialité humaine naturelle une filiation divine, c'est bien parce que le Fils de Dieu a incarné sa propre filiation divine dans une filialité humaine qui était donc capable de la recevoir, dans une véritable filialité humaine modèle, celle du Fils de l'Homme. Ainsi la filialité humaine s'est manifestée comme capable de recevoir une filiation divine, d'être, suivant l'expression de saint Augustin, "capax Dei" (De Trinitate, XIV. 8).

[11] Epictète, *Entretiens*, 1-9

En Jésus la filialité est bien à la fois humaine et divine en ce sens qu'elle reçoit deux filiations, ou plus exactement la filiation divine et les filiations humaines. On serait donc tenté de dire qu'il y a deux filialités, l'une divine et l'autre humaine. Mais il faut tenir compte du caractère profond de la filialité. Elle est un élément constitutif de la personne, le nœud essentiel entre le reçu et le représenté, unique par conséquent car la personne est nécessairement unique ; il ne peut y avoir qu'un seul centre de la conduite raisonnable et libre.

C'est donc la filialité divine de Jésus qui accueille les filiations humaines parce qu'il n'y a en lui qu'une seule personne : la personne divine. Mais sa filialité divine, englobe, si l'on peut dire, sa filialité humaine parce qu'elle en est le modèle parfait. La filialité humaine ne s'ajoute pas à la filialité divine. Et si cela apparaît profondément mystérieux, c'est qu'il est en effet profondément mystérieux que l'individualité humaine de Jésus, fils de Marie, se développe en parfaite harmonie dans la personne du Fils de Dieu, comme nous l'avons déjà souligné.

Comment est-ce possible ? Il faut se souvenir de ce que l'homme a été créé « à l'image de Dieu et comme sa ressemblance » (Gn I, 26). La filialité véritable c'est celle du Fils de Dieu, parce qu'il est précisément l'Image parfaite (« Qui me voit, voit le Père ... »). C'est elle le modèle absolu de la filialité humaine. Celle-ci, élément d'une personne individualisée, est bien par conséquent une image de la filialité divine, mais une image diminuée, appauvrie, qui ne peut évidemment d'elle-même recevoir une filiation divine. Il lui faut pour cela devenir l'image du Fils, ce qui ne peut se faire que par l'action mystérieuse de l'Esprit Saint, la présence divine en nous, la *Parousia*. [12]

Mais cette action incompréhensible pour nous se situe bien dans cette perspective dont le point d'origine est la création de l'homme. Dès le point de départ Adam a tout reçu (et par filiation l'humanité tout entière en lui) et particulièrement une propriété mystérieuse qui le mettait bien au dessus de la création matérielle et qui faisait de lui le libre agent responsable de l'univers créé vis à vis de son Créateur.

Sa liberté était un don. Mais il a voulu en faire une autonomie en fixant lui-

[12] Voir P. Waquet, *Parousia ou vivre l'Esprit de Vérité*, 2015.

même les biens vers lesquels s'orienterait sa liberté. Cela reste la tentation majeure de l'homme : refuser sa filialité au nom de sa liberté, alors que sa liberté véritable en est partie intégrante, appartenance nécessaire.

C'est bien cette liberté d'adhésion à la Parole de Dieu, à son Verbe incarné, qui apparaît ainsi comme la clé de la filialité divine de l'homme. Ce qui ne lui était pas dû lui est offert, par une générosité qui dépasse notre imagination, de même que cette mystérieuse ressemblance ébauchée en Adam et dont elle est l'achèvement. « Voici, je suis à la porte et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi. » (Ap III, 21 et s.).

Et celui qui reçoit, non pas comme un héritage dû, mais comme un don venant achever la quasi-ressemblance inscrite en lui, devient enfant de Dieu. Mais il faut ajouter immédiatement que recevoir, ici, c'est aussi représenter. C'est garder la Parole et la mettre en pratique. Souvenons-nous de la parabole du semeur. Recevoir, c'est très exactement ressembler, et re-présenter c'est garder la ressemblance et la manifester.

La divinisation ne résulte pas d'une liberté autonome, ce n'est pas l'homme qui se divinise lui-même ! Ce n'est pas l'acte d'un être indépendant qui se déciderait seul à choisir efficacement. Il ne pourrait que faire semblant mais pas ressembler vraiment. En recevant librement la parole, en y adhérant librement, il use de cette liberté reçue, dans le sens même pour lequel elle lui a été donnée et qu'il ne pourrait pas connaître de lui-même s'il n'était pas éclairé. C'est, me semble-t-il, comme cela que l'on peut présenter cet accord profond entre la grâce offerte et la liberté qui ne peut recevoir que parce qu'elle est déjà elle même reçue, avec la redoutable possibilité de dire non, de refuser la filialité divine. C'est dans ce même esprit que certains prétendent récuser leur filialité humaine, quoique sans effet évidemment puisqu'elle est en eux. Mais ici il est possible de refuser l'Esprit qui vient donner à la quasi-ressemblance héritée d'Adam les traits définitifs du Verbe incarné.

Et par là même nous trouvons la réponse à l'autre question ; de qui sommes-nous fils ? De la Trinité tout entière ou du Père seul ? Les théologiens sont d'accord pour dire que la Création est l'œuvre de la Trinité tout entière. Et

le prophète Malachie voyait dans notre création un acte de paternité : « Nous sommes tous tes enfants parce que tu nous as créés ». Il semble donc logique d'admettre que notre filiation de grâce nous relie à Dieu Trinité. C'est la position scolastique traditionnelle. Elle a soulevé des difficultés qu'il n'est pas question d'examiner ici. Ce qu'il faut bien essayer de comprendre, c'est comment notre filiation nous relie à Dieu.

La source ultime de cette grâce d'adoption est bien certainement dans le Père, l'Acte divin dont tout provient, quoique de façons différentes à l'intérieur de la Trinité ou à l'extérieur. Le Fils de Dieu est seul Fils par nature, image absolue du Père dans l'union de l'Esprit. Notre filiation divine au contraire nous la recevons par le Fils qui donne le pouvoir d'être enfant de Dieu à celui qui le reçoit. Selon la formule si nette de saint Thomas, le Christ est l'exemplaire [13]. Qui pourrions-nous représenter sans lui dans notre filiation divine ? Nul n'a jamais vu le Père, nul ne peut aller à Lui autrement que par le Christ Jésus. C'est en le voyant, en croyant en Lui, que nous pouvons devenir fils adoptifs du Père. Nous ne pouvons l'être que dans celui qui est le Fils par excellence. Contrairement à ce qui se passe dans l'adoption humaine, il ne peut y avoir filiation divine adoptive sans le modèle agissant de la filiation divine naturelle. Jésus est vraiment source de notre identité filiale.

Tout ceci ne peut s'accomplir que dans l'Esprit, que nous recevons comme le lien véritable de la filiation, comme celui qui, selon l'expression même de St Thomas, imprime en nous l'image vivante de l'unique exemplaire.

Dans la Trinité le Père et le Fils sont le même Dieu et ne diffèrent que par la relation d'être. Nous ne pouvons, en ce qui nous concerne, isoler le Père. Il est Père parce qu'il y a le Fils. N'étant pas par nature fils du Père, nous ne pouvons donc nous rattacher à sa qualité de père sans qu'intervienne inéluctablement le Fils. Et nous ne pouvons non plus nous passer de l'action de l'esprit de filiation par lequel nous pouvons dire « Abba » ! (Ro VIII, 15 et Ga IV, 6).

---

[13] « Lui-même, en effet, est prédestiné à être le Fils naturel de Dieu (*Dei Filius naturalis*) ; nous, nous sommes prédestinés à la filiation d'adoption qui est une similitude participée de la filiation naturelle, comme il est dit dans l'épître aux Romains : *Ceux qu'il a connus par avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils* (Ro VIII, 29). » Saint Thomas, *Somme Théologique*, III, q. 24, a 3 (NdE).

Ainsi la Trinité tout entière intervient dans notre filiation divine qui remonte bien au Père, mais inévitablement à travers le Fils, *dia Christou* suivant l'expression paulinienne.

III.- La Paternité de Dieu envers les Hommes

1. Fils d'Israël, fils de Dieu

L'Ancien Testament tout entier manifeste la réalité de la paternité de Dieu envers les hommes et tout particulièrement en ce qui concerne le peuple d'Israël. Citer tous les textes qui le disent n'est pas possible ! En voici deux qui concernent Israël : « Ainsi parle Yahweh, Israël est mon fils, mon premier né » (Ex. IV, 22). « Vous êtes des fils pour Yahweh, votre Dieu » (Dt. XIV, 1). Mais plus largement, il semble bien que pour le Siracide et pour Malachie [14] c'est la création qui manifeste cette paternité, ce qui n'empêche pas que les hommes aient pu et puissent toujours abandonner Dieu. Néanmoins le peuple d'Israël a la mission particulière de la fidélité filiale.

Il faut reconnaître à cette filiation d'Israël un double caractère, collectif d'abord, préparatoire et figuratif ensuite. Israël est le peuple élu. De l'Alliance résulte ce que l'on peut appeler une paternité d'élection collective envers lui : « J'ai été un père pour Israël » (Jr. XXXI, 9). Son but est la préparation de la venue du Messie, de son humanité à la fois biologique et sociale. Dès Abraham le Christ est à l'horizon du peuple élu. Israël n'a pas été choisi pour lui-même, au détriment en quelque sorte du reste des hommes (cela a été bien souvent sa tentation). Il l'a été pour assurer les filiations humaines, corporelles et culturelles, du Sauveur de tous les hommes.

En outre cette Paternité d'élection et de protection providentielle veille sur Israël jusqu'à la venue des temps qui convenaient dans le plan divin à la naissance de Jésus. Pendant cette attente, le Fils est là, mais non révélé de façon personnelle. Il est mystérieusement au milieu d'Israël, comme cette parole divine, source de vie, que le Psaume 119, cher au cœur de Pascal, évoque

---

[14] « N'avons-nous pas tous un seul père ? Un seul dieu ne nous a-t-il pas créés ? » (Ml II, 10).

inlassablement : « À jamais Yahweh, ta parole se tient dans les cieux » (Ps CXIX, 89). L'observation aimante de cette parole est déjà filiale, tout au moins en espérance. Le peuple élu attend. Il attend ce Fils qui doit lui être donné, même si bien souvent cette attente semble s'effacer dans les cœurs. Il sait bien qu'il a un Père en Dieu, mais sa filialité est en quelque sorte aveugle tant que l'Exemplaire n'est pas venu.

2. Masses humaines, avez-vous un Père ?

Mais les autres hommes, ces nations païennes que les Prophètes voient venir de partout vers la Jérusalem céleste ? Qu'en est-il de ces masses immenses qui aujourd'hui encore ignorent le Christ : ces milliards d'hommes sont-ils eux aussi des fils ? Interrogation combien angoissante qui a bouleversé le cœur d'un saint Dominique, comme de bien d'autres. Tous ceux qui n'ont pas reçu le Verbe fait chair, comment peuvent-ils devenir fils adoptifs de Dieu, *tekna Theou* ?

Il faut bien reconnaître que nous sommes ici dans un mystère profond et double : celui de l'amour de Dieu d'une part, celui du cœur de l'homme d'autre part. Il y a cependant des lumières qui nous éclairent.

a) Le Père reste père pour l'éternité

La première remarque à faire, à laquelle, je crois, nous ne pensons pas d'emblée, c'est que nous sommes tentés très humainement de croire que la Paternité de Dieu et notre filialité envers lui sont sur le même plan. Nous pouvons penser que Dieu devient, si l'on peut dire, notre Père dans la mesure où nous devenons ses enfants. Bien entendu, c'est une vue anthropocentrique.

Dieu ne devient pas. Il est. Il est Père de tous (Ep. IV, 6), Père éternel dans l'éternel présent. Sa parole nous vient dans l'histoire, mais elle est en réalité toujours actuelle. Elle n'a ni avant, ni après. Voilà la première certitude.

Pensons à la parabole de l'Enfant prodigue. Pendant des années il a quitté son père et l'a oublié. Il ne voulait plus être son fils, mais vivre sa vie dans l'indépendance. Et pourtant, pendant ce temps, le Père restait son père et l'attendait. Mais l'analogie est insuffisante. La paternité divine en effet est essentiellement dans le présent alors que la paternité humaine appartient au mouvement du temps. Les filiations humaines sont temporelles et notre

capacité de divinisation leur est liée dès notre naissance. Mais notre filialité divine d'adoption peut se réaliser n'importe quand dans le déroulement de notre existence. La paternité de Dieu est toujours présente, présent offert à tout moment de notre vie, tant que nous sommes en état de l'accueillir, ce que les apparences extérieures ne permettent pas nécessairement de juger.

b) Pour répondre à la filiation divine, chacun doit rencontrer le Christ

L'autre certitude, c'est que nul ne peut être sauvé en dehors du Christ, nul ne peut devenir fils de Dieu qu'à l'image de celui qui est le Fils unique. Il faut donc, à un moment ou à un autre de notre vie, que nous soyons confrontés à son Image. Mais quand ? Et comment ? Dans un moment de liberté certes et de grâce, et celui-ci peut être final, lors de ce que l'on a longtemps appelé le jugement particulier. C'est ce que pensent du moins beaucoup de théologiens [15].

Pour recevoir en effet il faut qu'il y ait eu offre et nous pouvons être sûrs que nul ne sera écarté de la filiation qui n'ait été appelé à répondre en toute connaissance libre à l'appel de la Parole. C'est la mission de l'Église de répandre dans le monde cet appel, avec des moyens humains donc inévitablement limités. Mais nous savons que son action, animée par l'Esprit Saint, n'est pas seulement visible, ni directement mesurable.

Même ceux qui ne connaissent pas ou n'ont pu connaître le message du salut font partie d'Adam. Ils sont ainsi fils de Dieu dans l'espérance et l'attente priante de l'Église et peuvent être "triés" dans la miséricorde divine parce qu'un jour, dont ils n'ont pas entendu parler, un fils d'Adam qui était le Fils de Dieu est mort pour eux. Quand et comment ? Nous l'ignorons bien sûr. Mais l'Église est plus grande que ce que nous pouvons voir, que cette présence visible, nécessaire à notre humanité, de l'action de l'Esprit. Celui-ci souffle où il veut et là où il souffle, c'est toujours mystérieusement l'Église. Mais ici nous ne pouvons plus rien dire de nous-mêmes sur « l'étroite et magnifique union qui relie la miséricorde et la justice divines. » [16]

---

[15] Voir M. J. Nicolas, *Court traité de théologie*, Desclée, 1990, p. 313

[16] S.S. Pie IX, « Allocution *Singulari quadam* du 9 décembre 1854 » dans G. Dumeige, *Textes doctrinaux du Magistère de l'Eglise sur la Foi Catholique,* Éditions de l'Orante, Paris, 1969-1993, p. 255.

Chapitre III

RESSEMBLANCE ET VIE SPIRITUELLE

I.- Ressemblance et similitude humaines, critères de filialité ?

II n'y a peut-être rien qui soit plus au cœur de la constellation filiale que le thème de la ressemblance. Ainsi en est-il de la ressemblance des traits, illustrée par le nez des Bourbons et la lèvre des Habsbourg, et tout autant de la ressemblance des dons, et l'on évoque alors la famille Bach ! Et pourtant ! Les enfants ne ressemblent pas toujours à leurs parents, malgré des affirmations parfois contradictoires. Bien des gens au contraire se ressemblent, qui ne sont pas des proches.

C'est qu'il faut d'abord tenir compte du caractère quasi-unique de chaque individu, conséquence de sa double hérédité génétique - ce qui concerne tout spécialement l'aspect physique et les structures des tempéraments - et des multiples influences culturelles qui ont contribué à sa formation et modèlent ainsi sa façon d'être et d'apparaître. Le temps d'ailleurs joue son rôle, même dans l'aspect physique. N'a-t-elle pas un fonds de vérité cette boutade d'un jésuite anthropologue : « Après quarante ans, on a la gueule qu'on mérite. » [17] ?

Mais c'est aussi que la notion de ressemblance humaine est difficile à cerner exactement. Son contenu global, c'est l'humanité. Tous les autres hommes sont mes semblables. Ils me ressemblent donc tous, mais dans un sens large ! Il y a le Hottentot et le Coréen, le paysan flamand et l'Indien Hopi. Ils sont semblables comme humains, mais on doit bien admettre qu'ils ne se ressemblent guère, ni de physique, ni de mentalité. Et on peut resserrer ainsi la recherche des similitudes jusqu'à retrouver des groupes humains où se mélangent de façon variable l'apparence physique et les traits de comportement pour donner l'impression de quelque chose de commun.

[17] Cette formule est généralement attribuée au peintre et sculpteur Edgar Degas (NdE).

Toutefois, plus on rétrécit le domaine humain considéré et plus les différences reprennent au contraire de l'importance. L'arbre cache alors la forêt. Nous avons une certaine difficulté à différencier entre eux des esquimaux, eux le font fort bien. Les notions de type ethnique, de caractère national, sont à la fois vraies et fausses. Et l'extrême limite de la communauté des traits que l'on puisse observer, celle des jumeaux, laisse aussi apparaître des différences, avec le temps surtout.

En réalité la ressemblance n'est jamais une copie ou un fac-similé. La filialité humaine n'est pas une aptitude à la répétition dans l'identique. Ce qu'elle reçoit, elle le représente mais "formé" autrement. Peut-on alors parler vraiment de ressemblance dans les filiations humaines ? Oui, si on sait la retrouver, si on sait la lire en donnant à cette notion un caractère plus statistique qu'absolu, et surtout en dépassant largement les évidences physiques extérieures. La ressemblance en fin de compte est le fruit d'une imprégnation qu'il faut savoir découvrir.

La ressemblance foncière est tout simplement celle de l'homme. Et comme l'humanité ne se réalise qu'en individualités, c'est, si l'on peut dire, une ressemblance éclatée en un nombre inévaluable d'exemplaires, plus ou moins regroupés, plus ou moins voisins les uns des autres. Cependant tous ces exemplaires, outre l'humanité, animale en quelque sorte, multiple dans ses traits, ont en commun une certaine ressemblance, remontant à la création de l'homme, celle de Dieu qui les a faits "à son image et comme sa ressemblance". Faits pour qui et pour quoi ? Précisément pour être à son image et ainsi pouvoir dominer en son nom toute la création.

II.- Un seul critère de ressemblance humaine : l'appel à la sainteté

Ceci suppose donc une direction unitaire commune, la possibilité de la réalisation d'une ressemblance commune à tous, dépassant les facteurs de différence, et qui doit donc être leur but. Ce but, c'est la sainteté : « Soyez saints comme je suis saint, moi, votre Dieu » (Lv XIX, 2). Dans le Sermon sur la Montagne, Jésus précise : « Soyez parfaits comme votre Père est parfait. » (Mt

V, 38). On voit trop souvent dans ce mot *parfait* une simple référence à une qualité qui serait excellente - et inaccessible ! Ce n'est pas faux, mais il faut aller au-delà. Le mot grec *teleios* signifie étymologiquement "ce qui est parvenu à la fin qui lui était fixée", ce qui est accompli totalement, donc parfait (*perfectus*). Le mot ne peut avoir le même sens pour Dieu et pour nous. La perfection de Dieu est hors du temps et signifie son éternelle totalité. Notre perfection, c'est ce que, Dieu attend de nous, ce qui nous est demandé de devenir à notre niveau de créature, compte tenu de ce que nous sommes. C'est le but même de notre filiation divine : la ressemblance divine réalisée.

Nos filiations humaines, légitimement multiples, peuvent être conflictuelles. Un héritage génétique peut nous pousser dans un sens, vers un mode de vie qu'une filiation éducative ou culturelle nous conduit à éviter ou à combattre. Ceci contribue à donner à notre personnalité ses traits, originaux dans leurs structures, et qui font que chacun d'entre eux, déjà multiple en lui-même, ne sera cependant jamais absorbé ou dilué dans une quelconque pâte humaine indifférenciée. La filiation divine au contraire nous fait devenir un dans le Christ, nouvel Adam, parce qu'elle est à l'image de celui qui est l'exemplaire même de l'Un divin.

On saisit ainsi comment notre filialité peut devenir vraiment une et source d'unité de la personne. En elle c'est la filiation divine qui donne leur signification ultime aux multiples filiations humaines. Non pas seulement ultime dans le temps, mais ultime dans le présent, comme appel permanent à l'unification de la personne dans la vérité qui est le Christ. La filiation divine prend ainsi en nous une place essentielle. Humainement parlant nous pouvons vivre sans elle, mais dans le plan divin elle est notre véritable unité. Elle est la véritable réunion de notre Babel intérieure. De nos filiations humaines qui nous transmettent des héritages blessés, elle seule peut assurer la purification et l'unification véritable dans le cadre défini et limité de notre personne.

Cela est possible parce qu'elle nous parvient dans le cadre même de nos filiations humaines, dans ces réalités créées par lesquelles nous recevons ce qui nous constitue tel que nous sommes. Elle le fait dans cette matrice privilégiée et nécessaire qui est l'Église, réalité à la fois très visiblement

humaine et très mystérieusement invisible, communauté *affiliante* si l'on peut dire, qui joue à notre égard, pour notre filiation divine d'adoption, un rôle comparable à celui que le Peuple d'Israël a joué pour préparer les filiations humaines de Jésus.

Jamais aucun être humain n'a "ressemblé" ou ne ressemblera à Dieu comme Il lui a ressemblé. Et il faut admettre très fermement que le rapport entre son humanité totale et sa personne divine n'était pas, ne pouvait pas, être quelconque. Jésus a réalisé ainsi dans la filiation d'Adam la perfection filiale de la ressemblance divine.

De même l'Église, société nécessairement et bien souvent pauvrement humaine, mais essentiellement et mystérieusement spirituelle, nous reçoit dans la filialité divine, nous y fait progresser en nous inculquant dans l'Esprit qui l'anime l'image vivante du Fils unique.

L'unité de la personne humaine apparaît ainsi comme profondément liée à son caractère filial. Les diverses filiations humaines qui s'y rencontrent sont unifiées par cette ressemblance inscrite au fond de nous-mêmes et qui est la racine même de la filiation libératrice, de l'adoption divine. Il faut ici souligner particulièrement le rôle capital joué par la vérité d'une part, par l'amour d'autre part.

En nous penchant sur la genèse de nos libertés, nous étions arrivés à cette constatation que notre liberté la plus essentielle la plus profonde, est liée à la découverte de la vérité la plus nécessaire pour nous, à la fois vérité de Dieu et vérité sur nous. Bien plus que les vérités de détail sur les événements et les déroulements de la vie quotidienne, nécessaires bien sûr mais jamais totales ni certaines, c'est cette double vérité fondamentale qui nous est la plus nécessaire pour la libération de notre personne. La plupart de ceux qui se sont penchés sur l'homme depuis l'Antiquité en ont eu plus ou moins l'intuition. Que de grands noms pourraient être évoqués auxquels ne s'opposeraient pas, bien loin de là les considérations de psychologues comme Jung et Freud !

Mais le maître véritable n'est ici ni le philosophe, ni le moraliste, ni le psychologue, même s'ils peuvent avoir leur rôle à jouer, c'est l'Esprit de vérité (Jn XVI, 13) qui exprime le même et unique Verbe dans les langues les plus

différentes et assure ainsi l'unité de la filiation divine dans la diversité des héritages humains.

Et ce Maître de vérité est en même temps l'Esprit d'amour (Rm V, 5). Dans la Sainte Trinité l'Esprit est en effet ce qui est commun au Père et au Fils, à la fois le Père sans sa paternité et le Fils sans sa filialité. Il est donc par excellence l'union parfaite, le Dieu amour. Ici encore les analyses pénétrantes de saint Augustin sont précieuses (*De Trinitate* XV, 32 et 1). Nous ne pouvons ici en retenir qu'une idée directrice, c'est que la volonté humaine, cherchant ce qui est son bien pour s'unir à lui, est, en l'homme, l'image, appauvrie certes mais vraiment analogue, de l'Esprit d'amour dans la Trinité. Or cette volonté humaine qui cherche son bien et se fixe sur ce qui lui parait tel, c'est bien l'amour en action. Mais comme c'est un amour humain, il est lié aux structures multiples de l'individu, structures blessées, déviées parfois très profondément. L'amour lié aux filiations y est particulièrement puissant certes, mais il n'est pas le seul parce que l'homme, nous le savons est centre nécessaire de relations multiples et spécifiques.

La caractéristique de l'amour toutefois est toujours l'union ou la recherche de l'union. Et cela est ainsi parce que l'amour humain est lui aussi "à l'image et comme la ressemblance de Dieu". Certes il n'est pas l'Esprit Saint en nous, il est bien l'amour humain, susceptible d'erreurs et de déviations ; mais il peut aussi recevoir l'Esprit comme forme agissante, comme régulateur, si l'on peut dire, cet Esprit d'adoption en qui nous crions "Abba !" et qui nous rappelle ainsi que le premier amour est l'amour de Dieu et que cet amour est un amour filial, l'amour du Père et du Fils dans la Sainte Trinité. Du commandement fondamental de l'amour de Dieu fait à Israël (Shema Israël ...) à l'affirmation de Jésus : « Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime. Et celui qui m'aime sera aimé de mon Père et moi je l'aimerai » (Jn XIV, 21). Il y a continuité parfaite.

CONCLUSION

En terminant cette réflexion sur la filialité, je ne puis m'empêcher d'évoquer la profonde intuition de sainte Thérèse de Lisieux, fondant toute sa vie spirituelle sur cette valeur absolue de la filialité personnelle, sur sa situation d'enfant de Dieu. La voie d'enfance, la "petite" voie est bien en effet authentique reconnaissance de cette filialité unique, conduite par l'Esprit jusqu'à son centre véritable, le Christ, image parfaite du Père. Dans la perspective thérésienne cela va jusqu'au bout de la filialité : remonter lucidement jusqu'au total dépouillement de la petite enfance qui n'a rien à elle et qui attend tout avec confiance.

Il suffit de réfléchir à ce que nous avons dit de l'évolution de la condition filiale pour mesurer à quel point, loin d'être infantile, une telle attitude recèle d'héroïsme et de détachement. Sa richesse se révèle dans la prodigieuse résonance d'une vie courte, cachée, sans éclat particulier, sans recherche de succès terrestre, où la représentation filiale se coulait dans une admirable discrétion, tout en étant totalement soumise à la volonté divine.

Rien ne peut mieux nous montrer, je crois, la valeur unique d'une filialité parfaitement acceptée et unifiée que cette vie, apparemment bien simple, qui fût si proche de Dieu et qui reste pourtant si près de nous.

TABLE DES MATIERES

Introduction 7

Chapitre I - **FILIATIONS HUMAINES** **9**

I.- Les concepts de la filiation 9
1. Paternité, fraternité. Sens commun et sens élargi 9
2. Chaque personne est le fruit unique de nombreuses filiations 11
3. La filialité, définition 12

II.- De la filialité réceptrice à la filialité représentative 14
1. L'idéal d'une évolution maîtrisée 14
2. Nier la filialité risque de bloquer l'évolution 15
3. Le difficile passage du reçu à l'assumé pour devenir soi-même 16

III.- Filialité et liberté 18
1. Trois niveaux de liberté 18
2. Le besoin de vérité 20

Chapitre II - **FILIATIONS DIVINES** **21**

I.- Filiation divine de nature : Jésus, Fils de Dieu 21
1. Le Fils distinct du Père, selon la Révélation 21
2. Jésus, Fils de qui ? 23

II.- Filiation divine de grâce 27

III.- La paternité de Dieu envers les hommes 32
1. Fils d'Israël, fils de Dieu 32
2. Masses humaines, avez-vous un Père ? 33

Chapitre III - **RESSEMBLANCE ET VIE SPIRITUELLE** **35**

I.- Ressemblance et similitude humaines, critères de filialité ? 35
II.- Un seul critère de ressemblance humaine : l'appel à la sainteté 36

Conclusion 40